

<p>la plus active dans tout le port, avec des rails de 100 livres. Ces voies seront immédiatement électrifiées de sorte qu'on épargnera la dépense du raccordement des rails dans un an.</p>		
4. Pavage et prolongement de voies. . . . .		131,000
(a) Pavage à l'élévateur n° 3 . . . . .	\$21,000	
<p>Ceci est pour donner un chemin de 50 pieds de largeur en face de l'élévateur projeté depuis la rue Aylwin jusqu'à l'avenue Pie IX.</p>		
(b) Pavage aux nouveaux hangars, section 29. . . . .	11,000	
<p>Ceci couvre le pavage du chemin sur les nouveaux quais à haut niveau, de la section 27 à la section 30.</p>		
(c) Pavage aux hangars nos 24 et 25 jusqu'à l'avenue Papineau. . . . .	27,000	
<p>Depuis 1914, alors que les hangars 24 et 25 ont été ouverts, le trafic autour de ces hangars s'est fait sur des chemins en macadam qui ne peuvent résister aux lourdes charges. Les commissaires ayant fini de paver les abords de l'entrepôt frigorifique, et depuis la rue McGill jusqu'au hangar 24, se proposent de continuer en allant vers l'est.</p>		
(d) Pour paver le quai Bickerdike. . . . .	40,000	
<p>Le quai Bickerdike sert à recevoir la plus grande partie du charbon qui passe par le port, et n'a pas de bonne chaussée. Le trafic a beaucoup augmenté en ces dernières années et particulièrement depuis six mois, c'est-à-dire depuis qu'on a commencé la construction de la British Empire Lumber Corporation à l'extrémité de ce quai. Le montant prévoit la construction d'un chemin de 30 pieds de largeur, depuis la rive jusqu'à l'extrémité du quai.</p>		
(e) Nouvelles voies sur le quai Bickerdike. . . . .	30,000	
<p>Ce montant servira à la construction de nouvelles voies sur le quai, depuis la voie du G.T. R., qui seront louées par la Commission à ceux qui occupent les quais, c'est-à-dire les différentes compagnies de bois, de charbon, etc., au taux annuel de \$2,000 le mille.</p>		
5. Electrification des voies ferrées. . . . .		766,000
(a) 20 milles de trolley double aérien sur quais à haut niveau, y compris les voies d'entrepôts . . . . .	139,000	
<p>Cette somme de \$139,000 est nécessaire pour terminer l'électrification d'environ 20 milles de voie, c'est-à-dire la portion entre la rue McGill et la jetée Victoria, y compris la longueur des quais aussi bien que toutes les nouvelles lignes pour le service des hangars, des entrepôts et des élévateurs.</p>		
(b) Outillage de l'usine électrique du chemin de fer. . . . .	115,000	
<p>Dans cette usine, qui est attachée à l'entrepôt frigorifique, il y a</p>		
<p>assez de générateurs pour opérer deux locomotives électriques sur la ligne principale entre le quai Victoria et Montréal-Est. C'est l'intention de mettre en service quatre autres locomotives électriques, ce qui va nécessiter l'installation d'autres générateurs qui vont coûter \$115,000.</p>		
(c) Locomotives électriques et batteries. . . . .		355,000
<p>Cet item s'explique de lui-même.</p>		
(d) Lignes de transmission de pouvoir. . . . .		44,000
<p>Ces lignes sont nécessaires à la suite de l'agrandissement de l'élévateur du Grand-Tronc qui demande maintenant plus d'énergie pour le chargement des navires à la Pointe du Moulin à Vent et au quai Bickerdike, aussi bien que pour l'opération de la scierie et des usines à l'extrémité du quai Bickerdike. Cet item couvre aussi la construction d'une ligne allant aux ateliers de la Commission sur le quai Mackay.</p>		
(e) Usines secondaires aux élévateurs n° 1, n° 2, B et quai Bickerdike. . . . .		
<p>Ces usines supplémentaires sont nécessaires à cause des charges plus considérables portées par les lignes de la Commission pour la construction de l'élévateur n° 3 et l'agrandissement de l'élévateur du Grand-Tronc, ainsi que pour le fonctionnement des ateliers dans la partie ouest du port.</p>		
(f) Ateliers aux machines, quai Mackay. . . . .		12,000
<p>Ce montant pourvoit à l'achat de moteurs, etc., pour fournir l'énergie aux machines de ces ateliers.</p>		
(g) Série de circuits d'éclairage, extension des quais. . . . .		26,000
<p>Couvre les additions au système d'éclairage sur les nouveaux quais.</p>		
6. Dragages et remplissages en général. . . . .		300,000
<p>Dans leur contrat par lequel ils assument la propriété de l'élévateur du Grand-Tronc, les commissaires s'engagent de creuser le bassin de la Pointe du Moulin à Vent pour deux mouillages de 30 pieds de profondeur. Ce bassin a un fond de roc et sa profondeur au nord varie actuellement de 25 à 27 pieds au nord où se trouve l'élévateur. C'est l'intention des commissaires de miner et draguer ce bassin sur une longueur de 2,000 pieds afin de créer quatre mouillages, à un coût approximatif de \$300,000.</p>		
7. Approches du quai Bickerdike. . . . .		500,000
<p>Il y a quelques années une somme de \$500,000 a été appropriée au creusage du chenal près du quai Bickerdike. Ce montant étant épuisé, la Commission demande un montant égal pour couvrir les travaux des deux prochaines années. Ce travail est absolument nécessaire pour obtenir du matériel pour le remplissage du nouveau quai à haut niveau, des sections 27 à 30, et son prolongement dont les tra-</p>		